sgv usam
Numéro 1 des petites et moyennes entreprises

SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
Die Arbeitgeber

Communiqué de presse
Berne et Zurich, le 24 juin 2025

La feuille de route présentée pour le projet AVS 2030 ne suffit pas: les associations économiques soutiennent la demande d'un groupe d'experts indépendant

L'Union suisse des arts et métiers (usam) et l'Union patronale suisse (UPS) soutiennent les efforts visant à donner une base plus large au débat sur le projet AVS 2030. Elles saluent le postulat déposé par des parlementaires bourgeois autour du conseiller aux États tessinois du Centre et président de l'usam, Fabio Regazzi, demandant la création d'un groupe d'experts indépendant. Ce dernier doit analyser en détail les postes de recettes et de dépenses de l'AVS et se fonder sur des hypothèses correctes et compréhensibles. L'objectif est une réforme de l'AVS basée sur des faits, qui soit solidement financée et qui répartisse les charges de manière plus équitable et durable.

L'Union suisse des arts et métiers (usam) et l'Union patronale suisse (UPS) demandent une réforme de l'AVS durable et adaptée aux générations futures. Les deux associations soutiennent le postulat déposé par des parlementaires bourgeois autour du conseiller aux États tessinois du Centre et président de l'usam, Fabio Regazzi (25.3731) visant à mettre en place un groupe d'experts indépendant. Celui-ci doit développer des propositions fondées et viables afin de garantir l'AVS à long terme et de ne pas peser excessivement sur l'économie et les générations futures.

Un groupe d'experts doit élaborer des variantes

Le groupe d'experts doit analyser en détail les aspects des recettes et des dépenses de l'AVS et fonder ses recommandations sur des hypothèses compréhensibles et correctes. Il doit en outre montrer comment la durée de vie active peut être augmentée de manière substantielle, par exemple par une réglementation flexible de l'âge de la retraite ou un relèvement progressif de l'âge de la retraite avec des transitions socialement acceptables. C'est la seule façon de gérer durablement notre premier pilier dans le système de répartition.

Le groupe d'experts doit également élaborer des variantes d'incitations fiscales et d'assurances sociales qui rendent plus attrayant le travail au-delà de l'âge de la retraite. L'objectif est de présenter des modèles de réforme concrets qui permettent d'équilibrer les finances de l'AVS à long terme.

Pas de nouvelle réforme au détriment de la classe moyenne

L'évolution démographique aggrave la situation: le nombre de personnes retraitées augmente tandis que celui des personnes actives diminue. Cette évolution pèse de plus en plus sur la situation financière de l'AVS. Les mesures proposées actuellement par le Conseil fédéral misent avant tout sur des recettes supplémentaires, par exemple par une augmentation de la TVA et des prélèvements sur les salaires. Cette charge unilatérale touche de manière disproportionnée la classe moyenne, la population active et la jeune génération et menace le pacte intergénérationnel. En l'absence de réformes structurelles, des augmentations répétées des prélèvements risquent de se produire à l'avenir, ce qui serait problématique sur le plan social et économique.

Schweizerischer Gewerbeverband Union suisse des arts et métiers Unione svizzera delle arti e mestieri
Schwarztorstrasse 26, Postfach, 3001 Bern · Telefon 031 380 14 14, Fax 031 380 14 15 · info@sgv-usam.ch
www.usam-sgv.ch | www.x.com/gewerbeverband | www.facebook.com/usamsgv | www.linkedin.com/company/sgv-usam

L'usam et l'UPS attendent du Parlement qu'il accorde la plus haute priorité au postulat pour la mise en place du groupe d'experts. «Seule une discussion basée sur des faits et des solutions durables peut assurer la pérennité de l'AVS, garantir l'équité entre les générations et protéger l'économie de charges excessives», a ainsi déclaré **Urs Furrer**, directeur de l' Union suisse des arts et métiers. Et **Barbara Zimmermann**, responsable de la politique sociale de l'Union patronale suisse, d'ajouter: «Reporter sans cesse les problèmes financiers de notre premier pilier au lieu de les résoudre réellement n'est pas durable. Nous avons besoin d'une solution mieux adaptée aux générations, qui n'augmente pas constamment les prélèvements sur les salaires et ne pèse pas sur la population active. Le groupe d'experts doit développer des idées à ce sujet.»

Renseignements complémentaires

Urs Furrer, directeur de l'Union suisse des arts et métiers, portable 079 215 81 30

Simon Schnyder, responsable du secteur politique sociale de l'Union suisse des arts et métiers usam, portable 077 425 39 75

Barbara Zimmermann-Gerster, responsable politique sociale de l'Union patronale suisse, barbara.zimmermann@arbeitgeber.ch, portable 079 229 13 64

Plus grande organisation fatière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. L'usam s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.

Depuis 1908, l'Union patronale suisse (UPS) est la voix des employeurs auprès de l'économie, de la politique et du public. En tant qu'association fatière de l'économie suisse, elle réunit environ 90 organisations patronales régionales et sectorielles ainsi que quelques entreprises individuelles. Au total, elle représente ainsi plus de 100 000 petites, moyennes et grandes entreprises, soit environ deux millions de travailleurs de tous les secteurs économiques. L'UPS s'engage pour une économie forte et la prospérité de la Suisse. Elle dispose à cet égard d'une expertise reconnue, notamment dans les domaines du marché du travail, de l'éducation et de la politique sociale. L'association est dirigée par le directeur Roland A. Mller et présidée par Severin Moser.